

8 janvier 2013

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 8 janvier 2013 à 19 h 35 à la salle du conseil sise au 145 rue de l'Église.

Sont présents :

M. J.- André Bourassa, maire  
M. Louis Coutu, conseiller,  
Mme Isabelle Lapointe, conseillère  
M. Fernand Raymond, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Jean-Pierre Brien, conseiller,

Absent (e) : M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. J. André Bourassa, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

Deux résidents sont présents.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption des procès verbaux de la séance du 4 décembre et du 13 décembre 2012;
- 3.1 Suivi au procès verbal:
4. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
5. Correspondance;
6. Résolution pour renouveler l'adhésion à l'ADMQ de Mme René;
7. Résolution pour demander le remboursement des travaux de la rue Principale Est au MTQ;
8. Résolution pour accepter le renouvellement du contrat de service d'Infotech;
9. Résolution pour accepter la banque d'heures d'Infotech;
10. Résolution pour l'achat d'un nouvel ordinateur;
11. Résolution pour la délégation des responsabilités des conseillers;
12. Résolution pour le paiement de l'équipement de déneigement des trottoirs (Tracteur, souffleuse et épandeuse de sable) une partie par le fonds de roulement et l'autre partie par le surplus libre;
13. Voirie;
14. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
15. Affaires nouvelles;
16. Période de questions;
17. Levée de la session.

2013-01-01

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe et résolu,

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu;

et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un résident s'informe si tous les membres du conseil ont suivi le cours concernant le code d'éthique et de déontologie. M. le maire répond par l'affirmative.

Un résident demande quel règlement permet de déposer de la neige sur les propriétés privées: C'est le Code Municipal et l'article est disponible sur demande

M. le maire appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2012-01-02

## 3. APPROBATION DES MINUTES DES SÉANCES du 4 DÉCEMBRE et du 13 DÉCEMBRE 2012

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie des procès verbaux des séances du conseil du 4 et du 13 décembre 2012;

**Il est proposé par le conseiller Louis Coutu et appuyé par le conseiller Jean-Pierre Brien et résolu**

D'approuver les procès verbaux de la séance régulière du 4 décembre, celle sur ajournement du 13 décembre et de la séance extraordinaire portant exclusivement sur le budget du 13 décembre 2012 soient acceptés avec les modifications suivantes :  
Résolution 2012-12-160 et 2012-163(article 1) modifier le tarif du fonds de roulement de la façon suivante : 0.0132\$/100

Résolution 2012-12-161 : insérer l'année 2014 à la ligne avant voirie reconfiguration du chemin Vallières.

Résolution 2012-12-163 article 10 ajouter après : « 0.55\$/km » : et augmentera à partir du 1<sup>er</sup> juin 2013 au tarif de 0.60\$/km (réf. : 2013-01-12)

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

### 3.1 SUIVI DES MINUTES

M. J. André Bourassa, maire appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour

2013-01-03

## 4. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

**Proposé par M. Réal Vel**

**Appuyé par : Mme Isabelle Lapointe**

**Et résolu** que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (moins TPS)

02-00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2150.01
Conseil municipal	133.00
Gestion financière et administrative	275.16
Autres	16128.29
Évaluation	
Greffe	
02-02 SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Sécurité publique	155.13
Sûreté du Québec	
02-03 TRANSPORT	
Voirie	150.37
Enlèvement de la neige	13224.49
Signalisation	
Éclairage des rues	229.47
Transport adapté et collectif	2172.99
02-4 HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement des eaux usées	1496.75

Déchets domestiques	
MRC cours d'eau	
Matières secondaires	
Vidange de fosses	
Projets redevances	
02-6 AMÉNAGEMENT URBANISME	
Quote part CLD	
Aménagement et urbanisme	
02-07 LOISIRS ET CULTURES	
Activités récréatives	
Activités culturelles	2481.00
03-00 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	
Frais d'administration	
Autres dépenses –	18145.88
SOUS TOTAL	56742.54
54-55 DÉPENSES	
Remise fédérale	2756.00
Remise provinciale	6484.80
Ristourne à réclamer (TPS)	2017.18
Affectation réserve incendie	
Total	68 000.52

Rapport durant le mois :	5477.02\$
Salaires déboursés fin décembre 2012, début janvier 2013	2166.10\$
Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil REER 2012	1485.46\$
Salaire durant le mois de janvier 2013	2802.69\$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>79 931.79\$</b>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

## **5. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2013-01-04

## **6. RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À L'ADMQ 2013**

Proposé par : Jean-Pierre Brien

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de renouveler l'adhésion annuelle de Mme René à l'ADMQ pour l'année de 2013;

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-05

## **7. DEMANDE DE REMBOURSEMENT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle a déjà reçu une confirmation pour le remboursement des travaux effectués sur la rue principale pour un montant de 55 000\$;

Considérant que les travaux sont terminés et que nous avons reçu le décompte de la Firme GENIVAR représenté par M. Jean Beauchesne, ing;

PROPOSÉ PAR : LOUIS COUTU  
APPUYÉ PAR : FERNAND RAYMOND  
ET RÉSOLU

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande au Ministère des Transports le versement du montant d'aide financière accordé dans la lettre du 4 juin 2012 (V/Réf. : 60610/Ententes ministérielles/Protocoles-GCO 20120426-31-1) V/Dossier 9001-12-YY01

Que les factures sont incluses dans cette demande;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-06

#### **8. CONTRAT DE SERVICE 2013 AVEC LA FIRME INFOTECH**

Proposé par Réal Vel  
Appuyé par Isabelle Lapointe  
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle son contrat de service avec la firme INFOTECH pour l'année 2013;  
Que le coût de trois mille neuf cent cinq dollars (3950\$) pour deux écrans ainsi que vingt heures de soutien soit pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-07

#### **9. BANQUE D'HEURES AVEC LA FIRME INFOTECH**

Proposé par Louis Coutu  
Appuyé par Jean-Pierre Brien  
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète une banque de 14 heures au coût de neuf cent quatre-vingt dollars plus les taxes applicables;  
Que la banque d'heures n'a aucune date d'échéance pour l'épuisement des heures;  
Que les frais d'interurbains, les frais de déplacement, de kilométrage et de repas s'il y a lieu sont à la charge du client.  
Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-08

#### **10. ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR POUR LE BUREAU**

Considérant qu'un des trois ordinateurs est non opérationnel;  
Considérant que nous avons besoin que tous les ordinateurs soient opérationnels pour un bon fonctionnement du bureau;  
Pour ces motifs, sur proposition de M. Louis Coutu, appuyé par M. Réal Vel que le conseil autorise Mme René à faire des demandes de soumission pour l'achat d'un nouvel ordinateur avec les programmes nécessaires à son bon fonctionnement;  
Que si le montant ne dépasse pas mille cinq cent dollars (1500\$), nous autorisons Mme René à faire l'achat avant la séance du prochain conseil;  
Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-09

#### **11. RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL EN 2013**

Proposé par : Isabelle Lapointe  
Appuyé par : Réal Vel  
Et résolu

Que les membres du conseil siègent sur les comités ou dossiers énumérés ci-après :

Le Larochellois : Fernand Raymond  
Voirie côté Nord : M. Réal Vel  
Voirie côté Sud : M. Jacques Jasmin  
Loisirs Locaux/intermunicipaux : M. Jean-Pierre Brien  
Incendie : M. Jean-Pierre Brien  
Trans-appel : M. Louis Coutu  
Projet courant : M. Jacques Jasmin  
Vérification des chèques : Mme Isabelle Lapointe  
Comité Sécurité Civile : Mme Isabelle Lapointe  
Les Fleurons du Québec : M. Jean-Pierre Brien  
Dossier Carrières et Sablières : M. Jacques Jasmin.  
Centre d'action Bénévole : M. Fernand Raymond, participant  
Journée de la pêche : Mme Isabelle Lapointe ,M. Louis Coutu et M. Réal Vel  
Ambassadeur Société d'Alzheimer : M. Jean-Pierre Brien  
Ambassadeur du CHUS : M. Jean-Pierre Brien  
CCU : Jacques Jasmin, président, J. André Bourassa, Jean-Pierre Brien et Isabelle Lapointe (mandat à renouveler aux 2 ans) **à refaire en 2013**  
Chambre de Commerce Valcourt et région : Louis Coutu  
Décoration de Noël : Réal Vel  
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE :: Jean-Pierre Brien , temporairement  
Table des aînés : Fernand Raymond

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-10

#### **11. 1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Considérant que nous pouvons nommer un maire suppléant (CM art.116);

Il est proposé par Isabelle Lapointe, appuyé par Réal Vel

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle nomme les conseillers suivants au poste de maire suppléant et qu'ils soient délégués à siéger sur les comités en l'absence du maire;

Que M. Louis Coutu sera maire suppléant du mois du 1er janvier 2013 au 31 mai 2013;

Que M. Fernand Raymond sera maire suppléant du 1 juin 2013 au 30 octobre 2013 ou à la fin du mandat considérant une année d'élection;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-01-11

#### **12. ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que nous avons décidé de déblayer les trottoirs de la municipalité;

Considérant que pour ce faire nous devons faire l'acquisition de machinerie;

Considérant que notre fonds de roulement n'a pas les provisions nécessaires pour payer en entier les coûts reliés à l'achat de l'équipement;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Brien que le conseil s'approprie à même de fonds de roulement une partie de la dépense et que le résiduel soit pris à même le surplus libre;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

### **13. VOIRIE**

Problème de sécurité à l'intersection Principale (243) et Sainte-Anne Nord : nous devons nous pencher sur une solution pour améliorer l'accès de la rue Principale pour les automobilistes qui arrivent de Sainte-Anne Nord car la visibilité est déficiente. Un miroir convexe sera envisagé dans un premier temps.

Chemin d'hiver : actuellement nous pouvons constater que les chemins sont remplis de ce qu'on appelle « planche à laver » Nous demandons à Pierre Brien, officier municipal en voirie de communiquer avec M. Gagné d'Excavation L.G pour lui demander de corriger la situation et s'il n'y a aucun changement une lettre l'avisant de la problématique lui sera envoyée.

### **14. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

M. Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

Dossier de la Ruralité ; une extension pour la demande de subvention du 10 000\$ est accordée. La date est juin 2013.

2013-01-12

### **15. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **15.1 AJUSTEMENT DES CONDITIONS ET DU SALAIRE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

PROPOSÉ PAR : Réal Vel

APPUYÉ PAR : Isabelle Lapointe

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle augmente le salaire de notre officier municipal en voirie à 18\$/heure;

Que les frais de déplacement pour notre officier en voirie augmentera à 0,60\$/km et ce à partir du 1er juin 2013;

Que notre officier en urbanisme bénéficiera d'une journée maladie payée par année;

M. le maire demande le vote : tous d'accord.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents (e).

**15.2 DÉVELOPPEMENT CINÉ-ZOO** : Il y a actuellement beaucoup de questionnement dans la population concernant Ciné-Zoo. Nous vérifierons auprès du propriétaire pour être en mesure d'informer nos résidents.

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un résident demande si notre dossier est toujours devant la cour et combien de frais sont actuellement engagés dans le dossier. Mme René, avec la permission de M. le maire répond au résident : Qu'après vérification auprès de notre firme d'avocat tous les frais d'honoraires sont confidentiels.

« Nous avons reçu beaucoup de félicitations pour nos décorations de Noël. »

2013-01-13

### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 03.

Mme Majella René, gma  
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. J. André Bourassa, maire  
« en signant le présent procès-verbal  
le maire est réputé avoir signé  
toutes les résolutions »